

LA GAZETTE

de Sivry-Courtry
lagazette@seine-et-marne.fr

N° 24

Avril mai 2005



Le budget "prévisionnel" de notre commune, a été voté lors de la séance du conseil municipal du 4 avril 2005.

Le budget comprend d'une part :

Le fonctionnement qui regroupe les frais de personnel, les fluides et les charges courantes.

D'autre part :

L'investissement pour les achats de biens durables (véhicule, informatique, mobilier), les constructions et travaux (notamment de voirie et d'aménagement).

Le budget de fonctionnement est de 915 819,86 €.

Les recettes proviennent pour 47% des impôts locaux (430 384,00 €).

Cette année encore les taux locaux des 4 taxes n'ont pas été modifiés et restent majoritairement en dessous des taux moyens nationaux :

Taxe d'habitation	5,26%	(départemental 14,89%)	(national 14,17%)
Foncier bâti	20,05%	(départemental 22,67%)	(national 18,12%)
Foncier non bâti	35,36%	(départemental 45,21%)	(national 43,14%)
Taxe professionnelle	6,69%		(national 15,34%)

Nos impôts locaux ne seront donc pas augmentés du fait de la gestion communale mais par l'augmentation des bases fixées par l'état ainsi que l'augmentation des taxes émises par la région.

Les salaires de nos 10 employés communaux représentent 31% de ce budget.

Le total des subventions accordées aux associations est de 12 000,00 € afin d'assurer une vie associative de qualité.

Le budget d'investissement est de 574 701,00 € et devrait permettre d'aménager la salle polyvalente, d'effectuer les reprises de concessions du cimetière, de remplacer les portes de l'église, de changer un véhicule (12 ans d'âge) ainsi que des investissements divers, signalisation, affichage, illuminations, installations sportives, voirie, mobilier, matériel informatique...

Vraisemblablement, une part conséquente devra être attribuée à la remise en état de l'école primaire, en effet une découverte récente d'infestation par les capricornes dans la toiture nous y oblige.

Le budget 2005 est un budget que nous pensons sain pour les finances locales avec des dépenses que nous effectuerons au plus juste, tout en essayant d'améliorer au mieux notre cadre de vie.

Jean-Paul Deligand, 1er adjoint chargé des finances.

● Depuis le 1er avril, la benne à déchets verts est de nouveau à votre disposition. Elle est située, comme auparavant, dans le chemin au bout de la rue du calvaire.

● En vue de la préparation à la sortie jeunes du 17 avril, une réunion est prévue à la salle polyvalente le mercredi 13 avril à 18h00. Votre présence est indispensable pour la formation des équipes.

● Le traditionnel repas des anciens sera servi le 24 avril à la salle polyvalente.

● Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire au vide grenier qui se tiendra à la Belle Allée le dimanche 15 mai.

● N'oubliez pas l'habituel concours des maisons fleuries, nous vous donnerons ultérieurement les dates précises.

● Vous pouvez désormais faire par courrier le changement d'adresse sur votre carte grise. Pour cela vous devez envoyer à la "préfecture - cartes grises" :

Une demande de changement de domicile, sur document cerfa ou sur papier libre, datée et signée.

La carte grise originale, barrée, ajouter à la main "changement de domicile".

La photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité ou du permis de conduire (il n'est pas obligatoire que la nouvelle adresse apparaisse sur cette pièce d'identité).

Une enveloppe affranchie à 0.53 € à votre nouvelle adresse.

N'oubliez pas de conserver sur vous une copie de la carte grise portant la mention "changement de domicile".

● Le dimanche 29 mai nous sommes tous invités à nous prononcer par referendum sur la constitution européenne. Le bureau de vote sera, comme d'habitude, installé à la salle polyvalente.

● Depuis quelques mois nous vous parlons de l'établissement d'un sens unique dans les rues de l'église et de la mairie. Le projet a pris du retard mais reste plus que jamais d'actualité.

● Le 19 juin vous pourrez admirer, à la Belle Allée, une exposition de véhicules anciens.

● Attention, l'adresse e-mail de la gazette a changé. Désormais vous pouvez nous écrire à : lagazette@seine-et-marne.fr

● Pour sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement, l'école maternelle de Sivry-Courty organise une opération de collecte de

cartouches d'encre usagées. Les cartouches récupérées seront recyclées par un centre agréé et l'argent récolté sera reversé à l'association Jeanne.

● La gendarmerie nous communique régulièrement les statistiques des "crimes et délits" commis sur notre commune au cours des mois passés. Du 01 octobre au 31 décembre 2004, sur 5 affaires, 2 ont été élucidées. Pour l'année 2004 complète on peut constater 32 "crimes et délits" dont 5 ont été élucidés.

● Comme les années précédentes, la gendarmerie met en place l'opération "tranquillité vacances". Elle est active tout au long de l'année mais plus précisément pendant les vacances estivales. Pour cela, chaque propriétaire doit remplir à la gendarmerie un questionnaire qui reste confidentiel et qui permettra aux patrouilles de jour comme de nuit, d'effectuer des surveillances discrètes de votre quartier et de votre propriété.

● Nous connaissons l'engouement actuel pour les quads. Nous tenons à vous rappeler que vous ne devez en aucun cas pénétrer dans les propriétés privées et qu'il est bien sûr interdit de rouler dans les champs. Renseignez vous en mairie pour connaître les chemins accessibles.

● Notre boulanger a été reçu 11ème au concours de la meilleure "baguette de tradition française" de Seine-et-Marne. Bravo.

● Les beaux jours arrivent et vous, les ados, aimez discuter dehors tard le soir. Certains habitants de la commune vous seraient reconnaissants de ne pas faire trop de bruit sous les fenêtres. Merci.

● Institué par un décret du 20 mars 1978, le conciliateur est un auxiliaire de justice assermenté. Il peut vous aider dans de très nombreuses situations : recouvrement de créances, difficultés de voisinage, conflits familiaux, rapports entre copropriétaires, etc. Le recours au conciliateur est entièrement gratuit. Monsieur Le Calvez est votre disposition tous les premier et troisième vendredi du mois de 15h à 18h en mairie du Châtelet. 01 60 69 40 40.

● Le conseil général a décidé de mettre en place la carte Améthyste pour les anciens combattants âgé de 65 ans et plus et pour les veuves de guerre. Cette carte leur permet de voyager gratuitement sur les réseaux RATP et SNCF d'Ile-de-France moyennant une participation de 15 euros correspondant aux frais de dossier. Renseignements en mairie.

ANCIENS COMBATTANTS

Maurice Caillette 01 64 52 17 84

- Comme nous l'indiquions dans la dernière parution de la gazette, notre amicale a organisé le 20 février son traditionnel rendez-vous hivernal autour d'un sympathique repas. Cette rencontre a permis à 48 d'entre nous de partager une agréable journée.
- Il a été procédé à la remise des cartes pour 2005 et notre effectif actuel se maintient à une quarantaine d'adhérents.
- En ce qui concerne nos activités à venir, nous sommes pour l'instant au stade de la gestation. Nous avons bien sûr les incontournables célébrations du 8 mai et du 11 novembre, chacune assortie de son traditionnel banquet. Nous reviendrons prochainement sur le détail de la préparation du 8 mai.

LES JOURS HEUREUX

Mme Caillette 01 64 52 17 84 Mme Cantrel 01 64 09 42 65

- Le club des jours heureux a passé un séjour sympathique et fort agréable sur la Costa Brava.
- Nous avons visité, le lundi 21 mars, l'usine d'incinération des ordures ménagères de Vaux-le-Pénit. Impressionnante nef pleine de canalisations, de vannes et autres appareillages. Des fours chauffés à 1 000 degrés traitent 100 000 tonnes de déchets par an. La vapeur récupérée actionne une turbine, 80% de l'électricité ainsi produite sont utilisés par l'entreprise et 20% sont revendus à EDF. Les papiers, plastiques, boîtes de conserves sont triés et repartent vers des usines de recyclage. 70 personnes sont nécessaires pour assurer la bonne marche de l'entreprise. De l'outillage, des vêtements polaires, du verre, du papier journal sont obtenus par recyclage. En conclusion, cette visite nous a convaincus qu'il est nécessaire de trier correctement nos déchets.

L'ESCALE

Daniel Gérard 01 64 52 52 31

- Faible participation en ce dimanche de vacances scolaires, 20 février, pour la sortie cinéma à Vaux-le-Pénit. Pourtant de bien belles images à savourer dans le film d'animation "Le château ambulante".
- Affluence record pour la sortie comédie du dimanche 13 mars au théâtre La Michaudière à Paris, 52 participants ont bien ri lors des répliques du traditionnel "Canard à l'orange" servi par un duo Gérard Rinaldi et Grâce de Capitani sympathique et à l'aise.

Prochaines manifestations

- Sortie "ballade-déjeuner-bowling" à Sens le dimanche 3 avril.
- Soirée "l'Escale s'amuse" le samedi 16 avril à la salle polyvalente.
- Week-end familial "découverte du val de Cher" des 4 et 5 juin aux alentours de Saint Aignan, Cher.
- Tournoi annuel de tennis de table à la salle polyvalente le vendredi 10 juin.

LA PÉTANQUE Joël Bonin 01 64 09 36 95

- Nos prochains tournois seront organisés les 26 mars, 30 avril, 28 mai, 25 juin, 30 juillet. La cotisation pour l'année 2005 est fixée à 10 euros.

FOYER RURAL

- Le lundi 28, le Foyer Rural de Sivry-Courtry, a organisé la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques dans le parc du Château de Courtry.

91 enfants de la commune ont participé, en deux groupes, à cette matinée qui s'est déroulée dans une chaude ambiance en particulier pour trouver le dernier œuf en argent !!!

Nous tenons à remercier monsieur le maire et le conseil municipal pour l'aide financière qu'ils nous ont accordée et les copropriétaires du Château de Courtry qui depuis trois années mettent à notre disposition le parc de leur Château où les enfants peuvent évoluer en toute sécurité.



La date et le lieu du spectacle de fin d'année ne sont pas encore fixés, nous vous en tiendrons informés.

Le 19 juin, se déroulera au Mail de la Belle Allée, le troisième rassemblement d'amateur de véhicules anciens, autos motos, classiques, tout-terrain, militaires, les engins sportifs ou originaux sont également invités à cette « présentation dynamique ».

Le Conseil d'Administration du Foyer Rural recherche pour compléter son bureau un (une) Secrétaire et Trésorier bénévoles pour gérer l'administration et les finances du Foyer, ces personnes recevront une aide efficace et soutenue des responsables des différentes sections, il en va de la survie des activités de notre Foyer.

USSC TENNIS Philippe Buyle 01 60 68 39 66 Jean-Claude Lagiewski 01 64 09 14 56 Valérie Babillon

- Nos équipes sont engagées en compétitions interclubs et coupe de la ligue. Les rencontres se déroulent sur la période de mars à fin septembre 2005. Notre club de proximité est accessible à tous : débutants et joueurs confirmés, jeunes et expérimentés. N'hésitez pas à venir nous rencontrer.

INFORMATIONS RELIGIEUSES

Grand nettoyage de l'église de Sivry-Courtry le 15 mai, du sol au plafond !

Venez nombreux avec échelles, balais géants, balais télescopiques et couvre-chefs (les toiles d'araignées sont nombreuses...).

Ceci permettra à notre église dont l'extérieur a été entièrement refait récemment par la commune d'accueillir dans sa plus belle robe les futurs baptisés et futurs mariés de notre village.

Melchior de Pange

ECOLE PUBLIQUE

Bonjour monsieur printemps !

Comme chaque année, les enfants de l'école publique fêteront la fin de l'hiver le samedi 16 avril au matin. Sur un thème choisi par chaque classe, les enfants défilent dans les rues du village avant de se retrouver en compagnie de leur famille dans la cour des primaires. Au son de la musique, le bonhomme de l'hiver deviendra le bonhomme printemps pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Chacun se retrouvera ensuite autour d'un goûter offert par l'école avant d'assister au tirage de la tombola organisée par les parents d'élèves ; de nombreux lots seront à gagner.

Venez nombreux à cette manifestation.

Les enfants de la petite section de l'école maternelle ont visité la boulangerie de Marie et Franck.

Franck nous a expliqué son travail quotidien et nous sommes tous repartis la tête pleine de nouveaux mots, pétrin, diviseuse, balancelle, parisienne, pellon... Et surtout les mains remplies de gâteries et de pain pour notre goûter.

Miam, trop bon ! La relève est assurée.

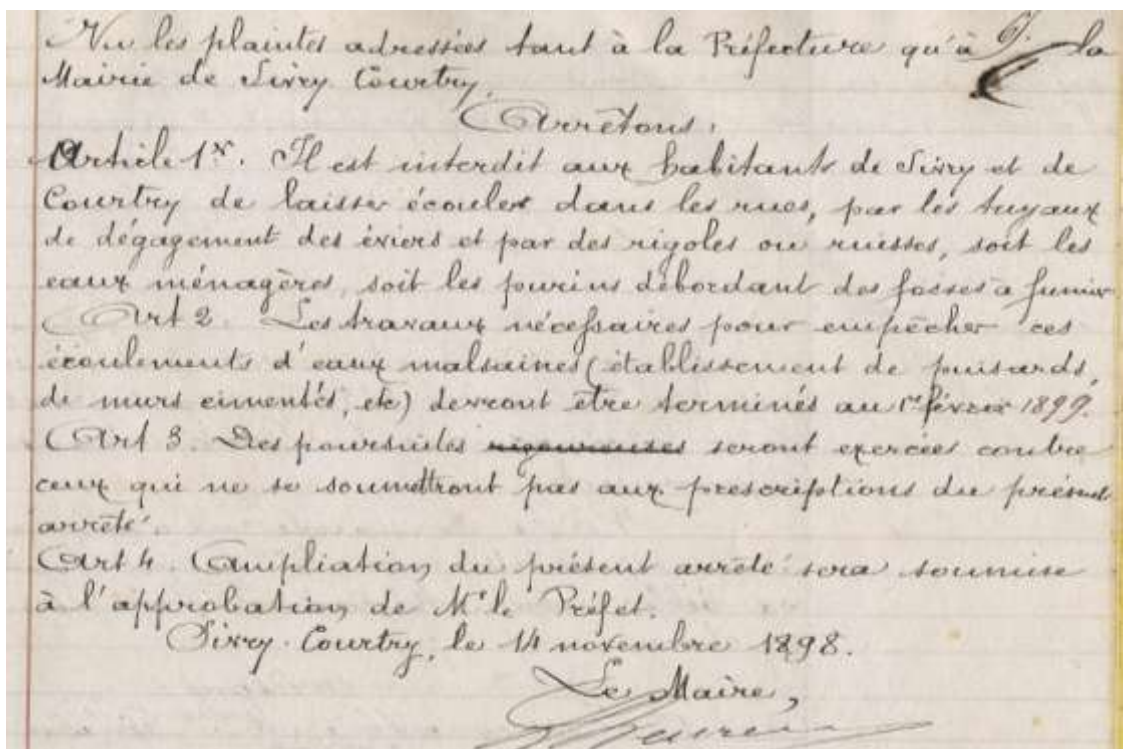
Merci à Marie et Franck pour cet accueil chaleureux.



IL Y A 100 ANS

Hier les fosses à fumier et les eaux usées qui s'écoulaient dans les rues, aujourd'hui des dépôts d'ordures dans les bois.

Nous sommes décidément bien peu respectueux de notre environnement...





A l'époque de sa splendeur, la Belle Allée était un véritable tunnel, à l'épaisse frondaison des marronniers s'ajoutait de chacun des cotés, une rangée de charmes, entrelacés les uns dans les autres, formant un véritable mur. Cela n'avait pas



échappé aux militaires, ainsi pendant la drôle de guerre en 39/40, une batterie de DCA française abritait ses véhicules et matériels. Du 6 juin au 26 août 44 ce sont les allemands qui dissimuleront leurs convois et en septembre 1944 une batterie de DCA américaine prendra le relais. Comme quoi, les mêmes causes...

Puis le manque d'entretien des arbres et un élagage raté accélérera le déclin de cette magnifique allée

La Belle Allée avait été créée, au lieu dit les vieilles vignes, par le vicomte Onésippe Aguado, à l'époque de la transformation du château et de l'agrandissement du parc. Elle débouche vers le sud, car le vicomte, grand chasseur devant l'éternel, organisait dans les années 1870 sous le nom de « Rallye de Sivry », tous les cinq jours, des chasses à courre en grand équipage en forêt de Fontainebleau.

Princes, ducs, marquis, comtes et barons, le maréchal de Mac Mahon, des officiers supérieurs des garnisons de Melun et de Fontainebleau et toute la haute société environnante participaient à ces chasses.

Un arrêté préfectoral du 11 février 1873 le nomme

lieutenant de louveterie pour l'arrondissement de Fontainebleau, il avait également établi un élevage de faisans vénérés, dorés et de Chine au Buisson de Massoury. Cet élevage original lui valu de nombreuses récompenses.

Les dernières chasses eurent lieu en janvier 1877. La purge de l'ensemble des propriétés représentant des centaines d'hectares fût réalisée en 1888. Au nord, la Belle Allée donnait sur une magnifique



Photo Jean-Louis Barbier

porte en fer forgé. Ce portail majestueux, était en fait l'entrée principale du château.

Cette grille fût malheureusement détruite au moment de la construction du lotissement de la Belle Allée.

Depuis 1993 la Commune de Sivry-Courtry est propriétaire de la Belle Allée, elle a beaucoup investi pour la transformer en un mail accueillant, d'importants travaux de mise à niveau ont été nécessaires, un programme de réhabilitation des arbres a été engagé, l'adduction d'eau et l'éclairage public installés, des équipements ont été réalisés, dont un local technique avec sanitaires qui sera amélioré, la création d'un skate-parc et d'un jardin d'enfants équipé.

Ces installations permettent d'accueillir des manifestations populaires et sportives : concours de pétanque, vide grenier, feux d'artifice et rassemblements divers et nous encourageons nos associations à utiliser ces équipements pour leurs rencontres.



Au mois de février nous avons fait abattre le grand peuplier situé près du colombier à Courtry. Cette opération a coûté 1 172,08 euros.

● ● ● TRI ET COLLECTE SELECTIVE ● ● ●

Les "erreurs de tri" sont des ordures ménagères mal triées qui coûtent cinq fois plus cher.

L'objectif du refus de tri est de préserver la qualité des camions entrant au centre de tri de Vaux-le-Pénil. Les emballages effectivement recyclables seront sources de recettes. Les erreurs présentes seront quant à elles réorientées vers l'incinération pour un coût global très élevé.

Le refus de bacs n'est pas une sanction mais une mesure préventive dont les effets sont immédiats en terme économique.

Pour permettre de réduire les taux de refus, chacun **d'entre vous doit veiller à :**

Ne pas déposer dans le bac jaune :

- Ordures ménagères
- Cartons salis contenant des restes
- Boîtes de conserves contenant des restes
- Couches-culottes
- Barquettes en polystyrène
- Pots de fleurs
- Pots de produits laitiers
- Seringues
- Sacs et films plastiques
- Vaisselle, faïence et porcelaine
- Objets divers : jouets, vêtements
- Sur-emballages et film en plastique

Refermer le Bac jaune après utilisation :

Chacun d'entre vous doit veiller également à refermer le couvercle du bac jaune après usage en cas d'intempéries pour cause de refus des cartons humides.

Enlever le film plastique des journaux et magazines :

Les journaux et magazines doivent être également débarrassés de leurs emballages plastiques.

Ne pas déposer ses déchets au pied des colonnes :

Concernant les points d'apport volontaire, chacun d'entre vous doit veiller à bien déposer ses déchets dans la colonne concernée et non au pied de cette dernière.

Que faire des bacs refusés ?

Soit vous avez le comportement du trieur idéal et vous le retriez pour le présenter à la prochaine collecte sélective ; soit pour des raisons qui vous sont propres, vous ne souhaitez pas effectuer ce sur-tri et dès lors vous le présentez, avec son bandeau « erreur de tri » à la collecte des ordures ménagères résiduelles.

● ● ● LES NOUVEAUTÉS EN DÉCHETTERIE ● ● ●

En vue de respecter la réglementation relative aux déchets électriques et électroniques, le SMITOM a décidé d'accueillir sur l'ensemble de ses déchetteries les appareils des particuliers concernés pour un traitement spécifique.

Le SMITOM a choisi de faire appel à la fédération "Envie" pour ce service spécifique d'enlèvement, de traitement et de valorisation des déchets d'équipement électriques et électroniques. Cette fédération regroupe une quarantaine d'entreprises d'insertion par l'économique dont l'objet est de favoriser l'insertion sociale et professionnelle de personnes en difficulté, par le biais d'une activité de collecte-tri-traitement-valorisation (y compris reconditionnement) d'appareils électroménagers usagers.

Les déchets concernés

Lave-linge, sèche linge, lavante-séchante, lave-vaisselle, cuisinières, fours, tables de cuisson, micro-ondes, réfrigérateurs, congélateurs, combinés, télé-

viseurs, écrans d'ordinateur, unités centrales...

La valorisation de ces déchets

On peut résumer les modes de traitement par les "3 R" : Réutilisation, Réemploi et Recyclage.

Un tri est effectué pour séparer les appareils entiers et la fraction non réutilisable. Le démantèlement de la fraction non réutilisable permet d'extraire des éléments pour réemploi. La valorisation des matériaux issus du démantèlement pour le recyclage est aussi recherchée.

Dépollution

Par ailleurs, l'extraction des éléments potentiellement polluants est effectuée pour leur traitement dans des filières agréées.

Cette activité permet, tout en diversifiant l'offre d'insertion sociale et professionnelle de jeunes et d'adultes en difficulté, d'offrir une prestation globale répondant aux obligations de traitement des DEEE.



NUMEROS UTILES



MAIRIE	01 64 52 07 28
FAX MAIRIE	01 64 64 01 20
ECOLE PRIMAIRE	01 64 52 49 67
ECOLE MATERNELLE	01 64 64 04 28
ECOLE SAINTE MARIE	01 64 52 16 05
POLICE	17
POMPIERS	18
SAMU	15
GENDARMERIE DU CHATELET	01 60 69 40 16
CENTRE ANTI POISON	01 40 05 48 48
SOS MEDECIN 77 SUD	0820 077 505
MU 77	0825 826 505
ALLO ENFANCE MALTRAITEE	119 ou 0800 05 41 41
ACCUEIL SANS-ABRIS	115
SOS AMITIE	0820 066 066
DROGUE ALCOOL TABAC INFO SERVICES	0800 23 13 13
SIDA INFO SERVICES	0800 840 800
HEPATITES INFO SERVICES	0800 845 800
URGENCES VETERINAIRES	01 60 65 57 41
EDF DEPANNAGES	0810 333 077
GDF DEPANNAGES	0810 433 077
IMPOTS SERVICES	0820 32 42 52
AIDE DEMARCHES ASSEDIC	
M. BONZI, en mairie du châtelet 1er mercredi du mois	01 60 69 40 40
CONCILIATEUR	
M. LE CALVEZ, en mairie du châtelet 1er et 3ème vendredi du mois, de 15h à 18h.	01 60 69 40 40